

Observations sur Hamlet.

Le grand dramatisse anglais, Shakespeare, a un moyen tout singulier d'empêcher l'intérêt que nous donnent ses drames, de se distraire, aussitôt que la toile est baissée, et de l'occuper au delà du spectacle, et ajoutons, de la lecture; car la lecture dans ce théâtre du monde, quoique n'étant qu'un spectacle »in one's mind's eye«, n'en est pas moins intéressante et instructive. Le poëte nous fait imaginer que les événements qui viennent de se passer sous nos yeux sur la scène, sont suivis d'un récit de ces événements, et il invite en quelque sorte notre imagination à s'introduire dans ces auditoires et à suivre ces récits imaginaires, afin de s'en former des récits réels. Ainsi dans »the winter's tale« le roi Léonte prie la noble Pauline de le conduire, lui et le reste, à un lieu où ils puissent se faire entre eux des questions et des réponses sur les différents rôles qu'ils ont joués pendant leur longue séparation. Dans »the tempest« Prospero invite le roi Alonso et sa suite à venir coucher dans sa cellule cette nuit-là, dont ils passeront la moitié à entendre l'histoire de sa vie et des accidents qui se sont passés depuis qu'il a abordé dans cette ile déserte. Périclès, dans le drame intitulé de ce nom, quoiqu'impatient de partir pour Pentapolis, entrera chez le seigneur Cérimon, pour lui entendre raconter le reste des événements miraculeux qui lui ont fait retrouver son épouse et sa fille. (*) Le roi Cymbéline a tant de questions à faire sur les accidents merveilleux qui l'ont fait, après des erreurs longues et fatales, le plus heureux des pères, qu'il prendra un autre temps et un autre lieu pour ces éclaircissements. Valentin, dans »les deux gentilshommes de Vérone«, amusera en chemin le duc de Milan du conte de ses aventures, et son ami Protée, heureux de se voir ramené à l'honneur et au bonheur, subira la pénitence d'entendre patiemment le récit de ses amours découvertes. Et, pour nommer aussi une vraie comédie, les femmes gaillardes de Windsor »will laugh this sport o'er by a country fire.« Enfin le drame, né du conte, redevient conte, récit, et il ne dépend que de nous, de notre imagination, de goûter encore une fois tout le plaisir, quoique modifié, que nous a fait éprouver l'action des événements. Car on ne doit pas douter que ces conteurs imaginaires de Shakespeare, ayant eux-mêmes joué des rôles importants dans les événements, ne sachent raconter dans l'esprit de Shakespeare, et répandre dans leurs récits le même charme au moins que nous trouvons dans les »Shakespeare-tales« de Charles Lamb, qui saisissent l'oreille singulièrement (»take

*) Ce récit censé suivre l'action, ne serait-il pas une preuve de plus pour l'authenticité de ce drame?

the ear strangely»). En même temps ces récits imaginaires sont un moyen infaillible d'ajouter, comme retrospectivement, à l'illusion que les drames du grand poète produisent à un si haut degré. Comment ne pas oublier la distance qui sépare la fiction de la réalité, si l'on voit les personnages du drame se retirer en déclarant qu'ils vont s'entretenir des mêmes événements dans lesquels on les a vus engagés. Et il faut observer que ce ne sont que les drames à sujets fabuleux et légendaires, mais ceux-ci presque sans exception, qui sont enrichis d'un corollaire de cette espèce, tandis que dans les drames purement historiques, depuis Coriolan jusqu'à Henri huit, il ne s'en trouve pas la plus légère trace.

Mais quelque grande que soit l'importance de ces contes suivant l'action, dans les drames que je viens de nommer comme dans ceux que je n'ai pas nommés, elle est presque nulle en comparaison de celle qui s'attache au récit qu'Horace va faire de l'histoire de son ami, le prince Hamlet, dans la tragédie de Shakespeare qui porte ce titre.

Il ne s'agit pas dans ce récit d'un plaisir à donner à ceux qui y assisteront, de quelque nature que ce plaisir puisse être. Il ne s'y agit pas non plus d'un surcroît d'illusion dramatique pour ceux qui ont vu jouer le drame. Ces motifs, s'ils entrent pour quelque chose dans ce récit, n'y sont que secondaires, et à peine secondaires. Il s'y agit en premier et en dernier lieu d'un testament à exécuter, testament d'un prince mourant, qui attend de l'exécution fidèle de sa dernière volonté sa justification, le maintien de l'honneur de son nom. Sa cause est délicate, elle n'est pas à la portée de tout le monde; lui-même en a le sentiment.

Horatio, I am dead;

Thou liv'st: report me and my cause aright

To the unsatisfied — dit-il; mais ces paroles sont en même temps si simples et exemptes de toute affectation, qu'il n'y a que l'âme pénétrée du sentiment de son innocence qui les puisse dire.

L'ami refuse de lui survivre et se saisit de la coupe fatale, dans laquelle il y a encore quelques gouttes de la liqueur mortelle qui a tué la mère du prince. Mais alors celui-ci recueille tout ce qui lui reste de forces, et s'engage dans une lutte avec son ami, pour lui arracher la coupe fatale et le déterminer à vivre et à être le héros de son histoire.

»Horatio«, s'écrie-t-il, »what a wounded name,

Things standing thus unknown, shall live behind me!«

Et l'ami consent enfin à survivre au prince son ami. Il lui ferme les yeux, en le bénissant d'une oraison qui n'a pas d'égale en simplicité et profondeur:

Now cracks a noble heart. Good night, sweet prince;

And flights of angels sing thee to thy rest.

Et peu après il se met en devoir de faire la dernière volonté de son ami mort.

Heureux, qui pourrait assister à son récit et le suivre. Ayant assez mal joué son rôle de Pylade, il fera d'autant mieux celui d'Apollon plaidant la cause d'Oreste, et qui l'entendrait, ne serait plus d'humeur à juger Hamlet ni même à en juger. Il ne pourrait que compatir avec Hamlet, non pas d'une compassion dédaigneuse et comme

supérieure, mais d'une compassion généreuse et entière, telle qu'elle est due à la vertu luttant à la fois contre le vice et l'infortune.

Mais exclus que nous sommes de cet auditoire, il ne nous reste que de nous adresser pour la justification de Hamlet au poète et à son drame. C'est lui qui a donné à son héros mourant d'un côté cette confiance dans la justice de sa cause, de l'autre cette vive inquiétude de ne la voir pas triompher, si le seul homme qui en est suffisamment instruit pour la plaider au juste, persiste à mourir avec lui. C'est donc à lui, le poète, de rendre justice à son héros et d'empêcher que sa mémoire ne soit à jamais flétrie.

J'insiste sur cette fin de la tragédie, et surtout sur les vers que j'ai cités. Ils se retrouvent, presque sans variante, dans toutes les rédactions et éditions de ce drame; leur authenticité est donc incontestable, et l'on ne dira pas ici, comme on l'a fait ailleurs, qu'il n'y faut pas regarder de si près avec Shakespeare. Nous lui passerons volontiers des anachronismes, des fautes de géographie, toutes sortes de travers et de grossièretés; car nous savons à qui nous en prendre. Nous lui pardonnerions même d'avoir égaré notre opinion sur son héros par des discours contradictoires. Mais ce que nous ne lui pardonnerons pas, c'est d'avoir donné à son héros mourant ces sentiments, ces inquiétudes et ces espérances, concernant sa renommée, si ces sentiments n'étaient pas les siens. Peut-être que lui-même ne pouvait se dispenser de désapprouver la conduite de son héros et de prononcer contre lui. Mais si tel devait être son arrêt, il pouvait bien se dispenser de le faire passer à l'autre monde, accablé d'une peine de plus et d'une illusion ou, pour parler avec certains critiques, d'un « mensonge » de plus. Ayant fait parler les faits, il pouvait se borner à lui faire prononcer le pardon de Laërte et recommander aux assistants les droits de Fortinbras sur le trône de Danemark. Ainsi le drame n'eût pas été moins accompli, ni le jugement à porter sur Hamlet plus difficile, et les dernières paroles de Hamlet: »the reste is silence« auraient eu même plus de poids. Enfin, si Hamlet est coupable de cette lâche inaction qu'on lui a reprochée depuis Göthe (*), dans toutes les variations possibles et souvent avec un accent d'animosité et d'indignation; et s'il a fait, à la suite de cette inaction, des actions cruelles et atroces: le poète n'est pas moins coupable de l'avoir fait mourir avec ces sentiments que nous lui voyons au moment de sa mort, et justifier la conduite de Hamlet vivant c'est à la fois justifier la conduite de Shakespeare envers Hamlet mourant.

Cependant nous nous garderons bien de nous engager pour cet effet dans une nouvelle analyse du drame. Un travail de cette nature n'entrerait pas dans ces lignes, et il est même douteux s'il serait méritoire. Mais ce que nous pouvons faire ici et ce qui aura toujours quelque mérite, tant en soi-même que pour une analyse, c'est

*) Selon Göthe cette prétendue faiblesse et irrésolution de Hamlet est comme pathologique; selon Schlegel, Rötcher, Ulrici, Gervinus, elle tient à ses goûts philosophiques. Sievers s'en prend à son amour pour Ophélie; Hoffmann enfin, plus généreux, à un bouleversement total qu'auraient essuyé ses forces et ses facultés à la suite du déshonneur de sa mère et de l'assassinat de son père.

de recueillir, le texte du drame à la main, quelques faits et quelques traits qui n'ont pas encore été appréciés, ou qui ne l'ont pas été assez.

Hamlet, roi de Danemark, père du héros de notre tragédie, meurt après un règne glorieux de plus de trente années (act. V. sc. 1). Il avait battu les Polonais (Slaves, Esclavons?) sur la mer glacée, et tué Fortinbras, roi de Norwège, dans un duel qui lui valut je ne sais quels territoires, appartenants à ce dernier. Et quant à la nature de son règne par rapport à ses sujets, il y a lieu de croire qu'il n'était pas moins heureux qu'au dehors. Le roi Hamlet était le modèle de l'honneur chevaleresque, c'est-à-dire qu'il joignait à la force, à l'énergie du caractère tous ces sentiments doux, ainsi que cette délicatesse de conscience que donne et que relève la religion chrétienne, des principes de laquelle son âme était toute pénétrée. Tant de vertus et de mérites ne pouvaient manquer de faire le bonheur du peuple danois et d'en faire aimer le bon roi, auteur de son bonheur.

Mais avec tous ces avantages et au milieu de ce bonheur le roi Hamlet était sujet à l'erreur, et son erreur la plus funeste, pour lui et surtout pour son malheureux fils, c'était un manque extraordinaire de pénétration et de prévoyance. Trente années de ménage n'avaient pas suffi pour lui faire connaître à fond les goûts et les penchants de la reine son épouse, et pour l'engager à mieux contrôler la conduite de celle-ci. Et une vie entière n'avait pas été un temps assez long, pour lui faire pénétrer l'esprit et le caractère de son frère et surveiller ses menées. Cependant c'est peu de chose auprès du reste. L'usage entier de ses forces et de ses facultés (*) même dans un âge avancé, lorsqu'il devait être presque sexagénaire, lui avait fait oublier le « memento mori », au lieu de le lui rappeler. Si la pensée de la mort ne lui avait été trop étrangère, il aurait pourvu de bonne heure à la succession de Hamlet, son unique fils, et il n'aurait pas laissé ce mérite, pour qu'il devint à ce dernier non seulement inutile, mais même nuisible, à son frère et successeur de fait, peu importe si cette succession était ou n'était pas aussi une succession de droit. De plus, c'était de la part du roi une faute des plus graves et des plus funestes, non pas d'avoir laissé aller son fils à Wittenberg, pour y faire ses études, mais de l'avoir laissé s'éloigner de ses états si long-temps, trois années (**), pour l'y voir retourner, s'il

*) He (son frère Claudio) took him grossly, full of bread (a. III. sc. 3).

**) Hamlet, dans la scène qui se passe au cimetière (a. V. sc. 1), dit à Horace: « How absolute the knave is! By the lord, Horatio, these three years I have taken note of it; the age is grown so picked etc. Que faire de cette indication? M. Sievers (Herrig, Archives VI. 20), dit que c'est le temps qui s'est écoulé depuis l'avènement du roi Claudio. Mais voyons! Dans la soirée dramatique que Hamlet donne à la cour (a. III. sc. 2), Ophélie dit qu'il y a quatre mois (twice two months) depuis la mort du roi Hamlet. La nuit qui suit cette soirée, voit mourir, par la main du jeune Hamlet, Polone, père d'Ophélie (a. III. sc. 4), événement qui est suivi immédiatement du départ de Hamlet pour l'Angleterre. Or, soit le concours de ces deux événements ou la mort de son père à elle seule, jette Ophélie dans l'aliénation, et cette pauvre aurait donc été folle, d'après le calcul de M. Sievers, deux à trois années. Mais ce n'est pas tout. Une rencontre violente entre Hamlet et Laërte (a. V. sc. 1) a lieu dans le tombeau d'Ophélie, c'est-à-dire peu de temps après la mort de celle-ci, laquelle à son tour est précédée de peu du retour de son frère Laërte de la France (a. IV. sc. 7). Ainsi, si

ne se fût pas privé lui-même du bonheur de revoir son fils, presque en étranger et chez des étrangers.

Et voilà la mort qui vient surprendre le roi imprévoyant, dans sa »secure hour«; mais cette heure a duré des années, et elle fera son noble fils le plus malheureux des princes. Un reptile envenimé l'a tué, c'est tout ce qu'on peut dire au peuple consterné de la mort subite de son roi; c'est aussi tout ce qu'on peut annoncer à Hamlet absent, qui accourt pour assister aux funérailles de son père, lesquelles seront suivies de fort près du joyeux avènement de son oncle et du mariage non moins joyeux de ce dernier avec sa mère. Ce sont des coups de malheur, qui valent bien plus qu'un »battalion«, qui valent toute une légion; des malheurs qui, ayant renversé toute l'existence de l'homme, doivent sans doute renverser pour quelque temps l'homme lui-même; des foudres enfin, qui écraseraient bien d'autres qui sont ou qui s'imaginent être des esprits forts, mais qui n'écrasent pas Hamlet. Telle est sa force vitale et morale, telle la réaction qu'il oppose à l'action des maux qui viennent l'accabler. Mais s'il n'a pas perdu le sentiment de la douleur de tant de coups, dont chacun à lui seul est mortel; si la mort lui serait un bienfait, et s'il n'y a que la loi de l'Éternel à l'empêcher d'armer son bras contre lui-même: sera-t-on assez dur, assez borné dans ses préventions, pour en former un reproche contre Hamlet, au lieu d'honorer sa douleur, d'autant plus qu'elle se rattache principalement au déshonneur de sa mère. Ces secondes noces de sa mère, c'est un inceste à ses yeux, un péché mortel, qui doit amener des suites funestes. Nous partageons ses sentiments et nous écrivons avec lui:

It is not, nor it cannot come, to good.

Cependant il ne lui reste que la résignation, quelque pénible et douloureuse qu'elle soit, d'autant qu'il ne lui est permis d'épancher sa douleur qu'à la dérobée.

le calcul de M. Sievers est exact, Horace a passé tout au moins deux années en voyage, pour arriver de France en Danemark, et après ce long espace de temps la douleur et la colère que lui donne ou que lui paraît donner la mort violente de son père, est tout aussi vive et fraîche qu'elle serait, si l'événement n'eût eu lieu que la veille de son retour. Ajoutons que Hamlet, d'après ce calcul, aurait passé en mer à peu près deux années. Enfin le roi dit à la reine (a. IV. sc. 5): »When sorrows come, they come not single spies, but in battalions«, ce qui prouve que les événements depuis la mort de Polone jusqu'au retour de Laërte se sont succédé sans grands intervalles. Et il dit encore (ibid.): »We have but done greenly, in hugger-mugger to inter him«, au lieu de dire: »We did but etc.«, s'il y avait déjà long-temps depuis l'enterrement de Polone. —

Un autre critique, M. Elze, rapporte ces trois années au temps où John Lyly publia son livre intitulé »Euphues.« Mais ce monsieur ne nous donne pas la preuve que cette fausse εὐφροσύνη, cette élégance affectée dans le langage et les manières, était descendue jusqu'aux fossoyeurs, qui, selon moi, ont été de tout temps des fossoyeurs et non des hommes εὐφροῦντες. Et il n'a pas prouvé non plus qu'être εὐφροῦνς c'est être »absolute« et »picked« (positif et piquant; V. Webster Dictionary s. v. v.). — Je me flatte d'avoir su tirer un meilleur parti de cette indication. Hamlet a été absent, en Allemagne, trois années, il a pu observer le monde. A son retour il trouve qu'en Danemark, comme ailleurs, »the age is grown picket.« Trois années, c'était aussi à peu près le temps qu'il fallait, pour que dans l'art dramatique pussent s'opérer ces grands changements qu'il apprend avec autant d'étonnement que d'intérêt (a. II. sc. 2).

Car les épanchements en public seraient autant de reproches pour sa mère, qui trouve sa conduite irréprochable; et ils ne tarderaient pas à être des crimes de lèse-majesté aux yeux de son oncle et beau-père, dont la succession, à ce qu'il paraît, est tout en règle. (*)

Heureusement Hamlet n'est pas tout-à-fait dépourvu de ressources, pour le soutenir dans sa résignation et le préserver du désespoir. Le roi son oncle n'est pas exempt des accidents de la vie; sa mère ne l'est pas non plus, et elle expiera dans la vieillesse par une conduite sage et réglée les péchés de sa vie passée. Hamlet aime les études, non pas avec cette passion exclusive qui serait un reproche, mais il les aime enfin; elles ne manqueront pas d'exercer sur son âme agitée et abattue leur influence douce et consolatrice; Enfin, ne le voyons-nous pas qui commence à revivre, en cherchant et trouvant quelque bonheur dans l'amour de la belle et vertueuse Ophélie, fille de Polone, le premier ministre? D'ailleurs, sa succession au trône est assurée; le roi son oncle l'a proclamé successeur devant tout le monde, et nous le verrons un jour roi de Danemark, heureux comme son père, avec toutes les vertus et sans les erreurs de ce dernier.

Vaines espérances! Le bonheur n'est plus pour Hamlet, et il n'a fait qu'entrer dans la carrière de ses malheurs. Le fantôme du feu roi Hamlet, armé de toutes pièces, a apparu trois nuits de suite aux officiers de garde sur la plate-forme devant le château royal, et il a eu l'air de chercher quelqu'un et de vouloir lui parler. Les trois officiers témoins oculaires de cette apparition, l'un desquels est Horace, ami et camarade d'études du prince Hamlet, viennent trouver ce prince dans le château, pour lui faire part de cette étrange nouvelle. Celui-ci, l'ayant apprise, n'en est pas plus étonné qu'il est impatient de voir aussi ce fantôme et de lui parler. Il se doute de quelque mauvais jeu; les mauvaises actions seront mises au jour, fussent-elles couvertes de la terre entière. « La nuit prochaine, entre onze heures et minuit, il trouvera ses amis sur la plate-forme. On peut être sûr qu'il sera exact à ce rendez-vous. Son attente n'est pas trompée. Le fantôme paraît; il invite Hamlet, par ses gestes, à le

*) Le Danemark, selon Shakespeare, est dans le principe une monarchie élective: «He that has popp'd in between my hopes and my election», dit Hamlet (a. V. sc. 2). Cependant il paraît qu'en Danemark, comme ailleurs, le roi actuel avait la prérogative de présenter aux électeurs son successeur. Ainsi un des premiers actes du nouveau roi Claudio est de faire savoir au monde que Hamlet «is the most immediate to his throne» (a. I. sc. 2; a. III. sc. 2). Et Hamlet, avant d'expirer, donne sa voix à Fortinbras et prédit que l'élection s'arrêtera sur celui-ci (a. V. sc. 2). Mais il n'est pas également évident quels étaient les électeurs légitimes, soit par la loi ou par l'usage reçu. Était-ce le peuple entier? M. Sievers paraît être de cette opinion. Mais tout le respect que j'ai pour les pécheurs d'Elsinore, ne me fera pas croire que ce soit à eux qu'aient tenu les destinées du royaume de Danemark, ou que Hamlet les ait regardés comme représentants du peuple danois. D'ailleurs le poète dit très-précisément que l'élection de Laërte, faite par le peuple d'Elsinore, est contre la coutume reçue dès long-temps: *As the world were now but to begin, Antiquity forgot, custom not known* (a. IV. sc. 5). Il y a donc lieu de présumer que l'élection, ainsi que la sanction d'un choix fait par le roi défunt ou par la reine veuve (the imperial jointress of this warlike state), appartenait au conseil et aux notables du royaume. «Call the noblest to the audience», dit Fortinbras (a. V. sc. 2), et Claudio n'a pas manqué de consulter ces seigneurs (a. I. sc. 2), qui dans leur intelligence supérieure (better wisdoms) auront aussi considéré la longue absence de Hamlet.

suivre à un lieu écarté, pour lui parler en particulier. C'est en vérité l'esprit de son père, revenant pendant la nuit et souffrant le jour les tourments du purgatoire. Il lui apprend que le reptile qui l'a fait périr, c'est le roi actuel, son frère, et il conjure Hamlet, non, il lui commande impérieusement, de venger cet atroce forfait, qui est d'autant plus infâme, qu'il a été précédée de l'adultère (*) et qu'il est suivi d'un mariage incestueux. L'esprit ayant disparu, Hamlet rejoint ses amis et leur impose le plus profond silence sur tout ce qu'ils ont vu et entendu, touchant l'apparition du fantôme, et de se comporter avec lui, comme s'ils lui étaient tout-à-fait étrangers. Il ne se contente pas de leur promesse formelle d'obéir à ses ordres, mais il les conjure par le salut de leurs âmes et leur fait jurer sur son épée, de s'y conformer invariablement. L'esprit lui-même fait entendre de dessous la terre sa voix sépulcrale, pour les engager à prêter le serment prescrit par Hamlet.

Je renonce à peindre cette scène nocturne, comme je renonce à toute peinture. Mais il me semble que c'est ici le lieu de parler du physique du prince Hamlet, de sa constitution et complexion, puisque quelques critiques les ont fait entrer dans la caractéristique de ce prince. Le reproche de faiblesse morale, d'irrésolution, ne leur a pas paru assez motivé, s'ils ne pouvaient s'en prendre en partie à son physique. — Sa constitution doit être délicate, disent-ils, puisque, après la scène qui a lieu entre lui et le fantôme, il s'écrie :

Hold, hold, my heart:

And you, my sinews, grow not instant old,

But bear me stiffly up!

Mais ils oublient qu'Horace s'est senti herse de peur et d'étonnement à la vue du fantôme, qu'il a pâli et tremblé de tout son corps (a. I. sc. 1); et que Bernardo et Marcelle, natures militaires, s'étaient presque dissouts en gelée à la même vue; tellement ils avaient été transis de frayeur (a. I. sc. 2). Et cependant ce que ces hommes ont pu éprouver en ces occasions, n'est qu'une légère impression en comparaison du choc violent qui s'est déchargé sur Hamlet. Il me semble que les proportions ne sont que justes, et qu'elles sont même plus favorables à Hamlet qui ne connaît pas la peur. — Ils disent aussi que Hamlet ne peut être que d'une taille médiocre, puisqu'il se sent lui-même autant au-dessous d'Hercule que son oncle est au-dessous de son père (a. I. sc. 2). Mais ils n'ont pas indiqué les dimensions que son imagination donne à Hercule, ni celles que son admiration filiale, surtout après une longue séparation, donne à son père. Ne veut-on pas le faire »giant-like?« j'y consens, je ne veux pas même d'un Hamlet d'une taille démesurée. Mais je ne souffrirai pas non plus qu'on le fasse entrer en scène, étant d'une taille petite et médiocre.

*) M. Sievers nie qu'il y ait eu adultère entre Claudio et Gertrude du vivant du roi Hamlet. Mais je crois lui rendre service en alléguant une raison philologique en faveur de mon opinion, qui est celle de la plupart des critiques. L'esprit dit: »He (Claudio) won to his shameful lust etc.«, mais non »he has won etc.«, comme il fallait dire, s'il ne s'agissait que d'un fait récent. Il en est de même des paroles »what a falling-off was there!« (au lieu de »has there been«), et à plus forte raison même il fallait dire »whose natural gifts are (mais non were) poor etc.«

Cependant il reste ici une difficulté bien plus grave à aplanir, ou le prince Hamlet non seulement aura une figure désagréable, mais il souffrira aussi d'un mal chronique, accompagné ordinairement de langueur, de faiblesse du corps. — Gertrude, sa mère, dit dans le cours du duel qui a lieu entre Hamlet et Laërte (a. V. sc. 2): »He (Hamlet) 's fat, and scant of breath.« En effet, quelques critiques ont exploité ces paroles de manière à donner à Hamlet je ne sais quelle corpulence, jointe à une respiration pénible. Cependant qui voudrait, qui pourrait tolérer un Hamlet corpulent et respirant avec peine. Qui croira que la belle Ophélie puisse aimer et admirer ce Hamlet jusqu'à l'adoration; qu'elle en puisse faire cet admirable portrait que nous lisons a. III. sc. 1:

O, what a noble mind is here o'erthrown!

The courtier's, soldier's, scholar's, eye, tongue, sword: etc.

Qui pourrait se défendre d'un sentiment pénible, en lisant cette admirable description de l'espèce humaine, tant pour la forme que pour l'esprit, que fait Hamlet a. II. sc. 2, s'il devait penser que ce fût un homme d'une figure désagréable et souffrant d'un mal incurable, qui aurait fait cette description. Aussi n'hésiterai-je pas à déclarer hautement que, si Shakespeare a donné à ces mots le sens que les critiques y ont trouvé, il a fait un tort irréparable à sa tragédie favorite. Est-ce réparer ce tort ou l'aggraver que de dire que le poète a écrit ces mots offensants plus tard en faveur de je ne sais quel acteur corpulent et d'une respiration pénible, qui aurait rempli le rôle de Hamlet du vivant de Shakespeare? Mais il n'est que trop vrai que dans une élégie sur la mort de l'acteur Burbage, contemporain et élève de Shakespeare, on lit ces deux vers:

No more young Hamlet, though but scant of breath,

Shall cry revenge for his dear father's death.

Heureusement la conjonction »though« nous autorise à présumer qu'en vérité c'était cet acteur, mais non pas Hamlet lui-même, qui avait ce vilain défaut et souffrait de ce mal insupportable. Et cette considération nous doit encourager à chercher quelque remède à l'un et à l'autre, par rapport à Hamlet et au texte de la tragédie. — Il n'est point douteux que les mots »scant of breath« ne signifient »d'une respiration pénible« ou »qui respire péniblement«; mais il est à prouver qu'ils ne signifient toujours qu'un mal habituel et constant, et qu'ils ne peuvent jamais en signifier un accidentel et passager. Si c'est un mal habituel à Hamlet, d'où vient que son oncle Claudio, en parlant à Laërte des chances qui promettent de faire avoir à celui-ci le dessus sur son adversaire dans le duel qu'il va arranger entre eux (a. IV. sc. 7), ne dit rien du tout sur ce mal de Hamlet, qui serait une chance de plus en faveur de Laërte? Mais voici ce que dit le roi scélérat:

When in your motion you are hot and dry etc.

Or, les mots hot et fat se ressemblent assez pour que, dans l'embarras où l'on est à l'égard des paroles que dit la reine — he's fat, and scant of breath — on puisse être tenté d'y substituer, malgré l'accord de toutes les éditions, l'adjectif hot à l'adjectif fat. Et nous faisons observer que les conjectures dans Shakespeare, même au

mépris de l'accord des éditions, ne sont pas sans exemples parmi les critiques, soit anglais ou allemands. La reine dit donc, selon moi: »He's hot, and scant of breath«, paroles, qui correspondent parfaitement bien à celles du roi »when in your motion you are hot and dry«, ainsi qu'à la situation, le duel, et qui servent de commentaire presque indispensable aux paroles que la reine dit encore:

»Here, Hamlet, take my napkin, rub thy brows.«

Du reste, je ne dis pas que ce soit le seul ou le meilleur remède qu'on puisse appliquer à cette plaie profonde dont le texte de Shakespeare a souffert si long-temps, et je saurai gré à qui en inventera un meilleur et plus puissant. En attendant j'oserai faire entrer Hamlet en action, non pas comme un autre Hercule, mais comme un homme d'une taille respectable et avantageuse; d'une constitution sans défaut et assez forte pour soutenir les efforts qui l'attendent, enfin d'une constitution à peu près égale à celle de Laërte; et d'une complexion? eh bien! d'une complexion allemande, puisqu'on le veut ainsi. Avec ce tempérament, n'en doutons pas, il sera le mieux à la hauteur de la tâche qui lui est imposée.

Cette tâche consiste à venger le meurtre de son père, et nous demanderons donc, d'abord: Hamlet, que veut-il faire pour l'accomplissement de ce devoir sacré? Après: Que peut-il faire pour cet effet? Enfin: Qu'est-ce qu'il a fait pour cet effet?

Hamlet veut tuer son oncle, le meurtrier de son père, voilà la réponse que je fais à la première question, contre M. Sievers et avec le reste des critiques. Il est tout vrai qu'il n'en a pas reçu l'ordre direct de son père; mais il n'est pas moins vrai qu'il n'en a pas reçu la défense. Son père dit »murder most foul, as in the best it is«; mais depuis quand les phrases »to commit a murder« et »to give the death«, sont-elles synonymes? Son père lui recommande, d'un sérieux solennel, de ne pas souiller son âme:

But howsoever thou pursu'est this act,

Taint not thy mind, nor let thy soul contrive

Against thy mother aught;

et j'ai été toujours, et avant de le connaître, de l'avis de M. Sievers que ces deux phrases, liées entre elles par les conjonctions not — nor, ne disent pas la même chose, mais qu'elles disent »Ne souille pas ton âme, ni par conséquent n'entreprends rien contre ta mère.« (*) Mais enfin son père veut être vengé, et je demande à quiconque a lu son discours avec quelque attention, s'il est, dans son esprit, de toute impossibilité de tuer un homme, qu'on me passe cette expression, avec bienséance, sans blesser le décorum, enfin sans souiller son âme (taint not thy mind),

*) Voici un exemple tout analogue de cette coordination et en même temps dépendance logique dans l'usage de ces conjonctions:

»This world is not for aye; nor 't is not strange,

That even our loves should with our fortunes change.« (a. III. sc. 2.)

En d'autres lieux la coordination est absolue, et la dépendance disparaît tout-à-fait (not I, nor I; a. I. sc. 5). En nul lieu ces conjonctions ne servent à lier des phrases tautologiques. V. Webster s. v.

à moins que ce ne soit dans toutes les règles, dans toutes les formes de la justice? Et je demande à quiconque a pénétré l'esprit de Shakespeare, si les principes de ce poète, quelque chrétiens qu'ils soient, sont de nature à défendre absolument et entièrement de faire mourir un homme, quelque coupable qu'il soit, si ce n'est dans toutes les formes de la justice criminelle? Hamlet déclare hautement à l'égard de Polone qu'il vient de tuer: »I will answer well the death I gave him.« Quelle coupable présomption dans ce malheureux, de vouloir subir toute la responsabilité de cette action, s'il ne lui est pas même permis de tuer son oncle! Et s'il ne s'était pas trompé de victime, s'il avait frappé celui à la vie duquel il en voulait, quel serait encore son crime, aux yeux du poète comme à ceux de son père, qui lui a recommandé une vengeance honorable, il est vrai (taint not thy mind), mais qui lui a commandé impérieusement la vengeance (revenge his foul and most unnatural murder), et qui vient renouveler ce commandement, lorsque le sang de Polone s'est à peine refroidi? Enfin, sous quel jour regarder la mort que Hamlet donne réellement à son oncle dans la catastrophe, si son père et le poète ne veulent que la mort dans les formes? M. Sievers prétend avoir découvert, dans le célèbre monologue: »To be, or not to be etc.« le système de vengeance de Hamlet, lequel consisterait à faire juger le roi son oncle par les pêcheurs d'Elsinore, qu'il engagerait, par un discours passionné, à détrôner le roi meurtrier et à le mettre au gibet, où les vautours viendraient se graisser de sa chair (or, ere this, I should have fattened all the region kites with this slave's offal: a. II. sc. 2). (*) Et cependant on a beau chercher, on ne trouve aucune indication que le prince ait changé de système dans le peu d'heures qui se sont écoulées depuis ce monologue jusqu'à l'autre, où il dit, en surprenant le roi qui fait sa prière: Now might I do it, and now I'll do't (a. III. sc. 3), et où il a même tiré son épée pour dépêcher son oncle (up, sword etc.). Quant aux vautours et au repas à leur donner, ils sentiraient leur pâture en bas tout aussi bien qu'en haut. Et pour ce qui est des pêcheurs d'Elsinore, on ne voit guère comment Hamlet aurait pu croire avoir mis le droit de son côté et acquitté sa conscience, en les faisant dans sa cause représentants du peuple danois, supposé même qu'elle eût été de la compétence de ce dernier?

Ayant prouvé ainsi que Hamlet veut venger le meurtre de son père sur la vie du meurtrier, et qu'il veut donner la mort à celui-ci de sa main, j'aborde la deuxième question, concernant la possibilité, les moyens dont Hamlet peut disposer pour suivre son système de vengeance.

Ici je vais avoir affaire au témoignage formel de Hamlet contre lui-même, témoignage irrécusable, à ce qu'il paraît, et propre à vider son procès sans procédure. Ne dit-il pas en termes qui s'entendent sans commentaire:

*) Dans ce monologue Hamlet s'accuse de ne pouvoir dire rien qui soit digne de sa cause (Yet I, unpregnant of my cause, can say nothing). Mais qui l'en croira? Qui peut ou sait mieux parler que Hamlet? Ce n'est donc qu'un de ces reproches qu'il lance contre lui-même, sans les mériter. Aussi se met-il tout de suite à débiter un discours des plus passionnés. Mais aussi se plaint-il de son sort qui le réduit aux paroles, quand il faut agir: Why, what an ass am I! This is most brave, that I must unpack my heart with words, and fall a cursing.

I do not know
 Why yet I live to say, » This thing 's to do«;
 Sith I have cause, and will, and strength, and means,
 To do't (a. IV. sc. 4)?

La cause, la volonté, la force, les moyens: que lui faut-il de plus? L'absence d'un de ces facteurs pourrait compromettre le résultat, sa vengeance; le concours de tous ensemble doit l'amener infailliblement? Et cependant il ne paraît pas, ce résultat; Hamlet en est étonné, et nous autres le sommes aussi. Mais pourquoi hésiter à le dire? Hamlet m'est trop bien recommandé, je lui porte un intérêt trop vif et trop bienveillant, grâce au poète, qui m'en a donné l'exemple, pour que je puisse me déterminer à prendre simplement acte des reproches dont Hamlet aime à s'accabler lui-même, et à m'en servir à son préjudice. C'est précisément l'abondance et en partie l'amertume de ces reproches, qui m'en fait soupçonner la justice et me les fait soumettre à la critique, ou pour mieux dire, à l'anticritique. Aussi les critiques les plus animés contre Hamlet, comme M. Gervinus, ont-ils reconnu que ce prince est trop porté à s'attaquer à lui-même, à se faire tort sans cause ni raison. S'il est ainsi, il me sera permis de déclarer hautement que Hamlet dit de lui-même tant de mal et si peu de bien, sous tous les rapports, que la justice la moins bienveillante et la plus sinistre doit finir par prendre sa défense. Ce sera à cette défense de s'occuper principalement de tous les discours, de tous les propos de Hamlet sur lui-même, de les bien peser, tant entre eux que relativement aux discours et propos que les autres personnages du drame font à son égard, et surtout relativement aux circonstances, à la situation où il se trouve placé. Car on a vu bien des âmes généreuses qui, ne pouvant ou ne voulant pas sévir contre le destin, ont fini par sévir contre elles-mêmes.

Mais quoiqu'il en soit, en ce lieu il ne s'agit que de fournir la preuve que Hamlet se trompe lui-même sur les moyens qu'il peut mettre en jeu, pour venir à bout de son projet de vengeance. — La tâche à remplir par Hamlet, dit-on depuis Göthe, quelque grande qu'elle soit, n'est pourtant pas en elle-même impossible à remplir; elle ne l'est que pour Hamlet. Toutefois, à entendre ces mêmes critiques, Hamlet est un personnage » éminemment tragique. « Selon moi, c'est dégrader l'idée du tragique que d'imposer des devoirs gigantesques à la faiblesse, si cette faiblesse n'est qu'individuelle, au lieu de se présenter à nos regards comme le triste partage de notre espèce; et surtout, si cette faiblesse est si manifeste qu'elle peut être critiquée avec indignation et même avec dérision. Heureux Oreste! qui eus une soeur héroïque au delà de son sexe, pour te seconder; une autre, pour te servir malgré elle; un ancien ami de ta maison, pour te stimuler; un pédagogue fidèle et riche en ressources, pour t'instruire et te préparer les voies; enfin un ami de ton âge et à toute épreuve, pour t'assister, dans l'accomplissement d'une tâche qu'un dieu, l'oracle infaillible et généralement reconnu du monde grec entier, t'avait imposée en termes précis et indubitables. Certes, le poète grec, à qui l'on ne reprochera pas d'avoir déprécié la force humaine, a été bien moins difficile et exigeant à l'égard de son héros que nos critiques le sont à l'égard du pauvre Hamlet.

Hamlet veut tuer son oncle dénaturé, mais il le veut d'une manière honorable; ses propres principes le portent à agir ainsi, et il ne saurait oublier l'injonction formelle de son père: »Taint not thy mind etc.« (V. p. 9. rem.). Quelle est la portée, l'étendue de cette conjonction générale? je n'en sais rien. Mais elle est là, et elle ne peut manquer de priver Hamlet, quelque peu que ce soit, de cette liberté de pensée et de volonté, et par conséquent de cette liberté d'action si nécessaire à quiconque veut faire de grandes choses avec de petits moyens. Et quant à l'injonction spéciale, celle qui s'applique à sa mère (nor let thy soul contrive against thy mother aught), elle n'est pas moins propre à le gêner et le contraindre. Elle met entre lui et son père une différence d'opinion sur le péché de Gertrude, sa mère, qui est beaucoup plus coupable à ses yeux qu'elle ne paraît être à ceux de son père. Il ne peut lui pardonner d'avoir convolé en secondes noces avec le frère de feu son époux, qui l'adorait et qu'elle paraissait adorer, et d'y avoir convolé, lorsqu'à peine deux mois s'étaient écoulés depuis la mort de ce dernier. »It is not, nor it cannot come to, good«, s'écrie-t-il, sans même se douter encore du mauvais jeu qu'on a joué; et lorsqu'il a appris ce qu'il y a de pis, lorsque l'esprit de son père lui a tout révélé, il s'écrie, avant que de parler de son oncle: »O, most pernicious woman!« L'indignation qu'il ressent contre sa mère, est donc aussi profonde qu'elle est juste; elle est proportionnée à l'amour filial qu'il lui a toujours porté, et qu'il ne dément pas même dans le déshonneur de sa mère, dont l'opprobre doit rejaillir sur lui-même. Et pourtant ce sera cette mère qui servira d'égide à son oncle, dont elle atténuera les crimes par sa complicité, et qu'elle parera des coups de Hamlet par sa compagnie perpétuelle.

»She's so conjunctive to my life and soul,

That, as the star moves not but in his sphere,

I could not but by her« —

dit le roi Claudio, et en effet, une fois exceptée, Hamlet ne rencontre jamais son oncle, que celui-ci ne soit accompagné de sa mère. Or, serait-ce ménager sa mère, que de tuer son oncle en présence de sa mère? Ne serait-ce pas la compromettre, l'exposer? Enfin, ce sont précisément ces ménagements dont il doit user avec sa mère, d'après l'ordre de son père, sans parler même de violences directes, dont son amour filial, dont sa nature (cf. a. III. sc. 3) saura bien le préserver: ce sont ces ménagements, dis-je, qui lui ôtent l'entière liberté d'action et l'empêchent de se jeter sur son oncle, quand l'occasion serait d'ailleurs toute convenable.

Et quel est donc cet homme à qui Hamlet va avoir affaire? C'est d'abord l'hypocrite le plus consommé qui jamais fût, le tartufe accompli, d'une figure peu avantageuse, il est vrai, mais couvrant les désavantages de son dehors d'une fausse dévotion et de je ne sais quels talents agréables, ou de quelles qualités aimables et séduisantes (*), qui exercent une influence irrésistible sur tout ce qui l'approche. »He smiles, and smiles«, et ce sourire doux et enchanteur a trompé le père de Hamlet pendant toute

*) »Witchcraft of his wit and traitorous gifts«, dit le fantôme. Est-il raisonnable d'entendre par ce mot (gifts) des présents, des cadeaux, que Claudio aurait faits à la reine?

sa vie; il a séduit sa mère dans l'âge mûr, et subjugué tous les esprits. Horace même, l'impassible Horace, n'est pas à l'épreuve de cet ascendant: comment Hamlet y échapperait-il tout entier? Cette hypocrisie accomplie est donc une puissance, qui peut balancer parfaitement la puissance qu'a exercée sur l'esprit de Hamlet le fantôme de son père. Celle-là est réelle; celle-ci peut n'être pas réelle, elle est par sa nature sujette au doute. L'une agit et se renouvelle continuellement; l'autre n'est que passagère, et elle est de nature à s'affaiblir insensiblement. Nul doute que Hamlet, aussi avant cette soirée théâtrale, n'ait cherché à attraper la conscience du roi son oncle: mais il n'y a pas réussi, il n'a toujours trouvé que ce calme doux et imperturbable, qui ne se dément jamais. Est-il donc étonnant qu'il ait eu ses moments de doute sur la vérité, la réalité de ce qu'il avait vu et entendu dans cette nuit mémorable? Aussi a-t-il fait part à son ami Horace des événements de cette nuit; mais son ami Horace, n'en doutons pas, loin d'éloigner ses doutes à ce sujet, n'a fait que les seconder, s'il ne les a fait naître.

Ai-je besoin de parler des autres qualités du roi Claudio? Il faut le voir, comme il désarme, par sa seule présence d'esprit, la fureur, la rage de Laërte, laquelle, pour être à moitié forcée et affectée, n'en est pas moins dangereuse; comme il invente, avec une promptitude surprenante, de nouvelles ressources pour parer le coup que lui prépare le retour imprévu de Hamlet; comme il sait, avec une adresse étonnante, associer Laërte à ses abominables projets et l'en faire l'instrument; enfin, comme il garde toute son assurance dans la catastrophe et ne la perd pas même au moment de mourir.

Un homme de cette trempe, sera-t-il lâche et poltron? Je ne dis pas que le roi Claudio soit un brave; je ne le croirai pas même, s'il dit qu'il a servi contre les Français (a. IV. sc. 7). Mais ce que je crois, c'est que cette fermeté de caractère ne saurait subsister sans quelque don de courage mâle et guerrier. Aussi le manque de ce courage siérait-il assez mal à un monarque puissant, et le roi Claudio en est un. Nous voyons, dès l'entrée du drame, un pouvoir établi sur des bases très-solides, très-matérielles. Le royaume retentit du bruit de préparatifs de guerre (a. I. sc. 1), qui serviront au roi également bien à défendre le pays et à contenir les mécontents dans le pays. Des suisses et des courtisans l'entourent dans son palais; les uns, pour garder son corps; les autres, pour crier à la trahison au moment même où Hamlet tuera le roi convaincu de ses crimes par les confessions et les aveux de Laërte; tant ils lui sont dévoués. Le roi a tout le sentiment de son pouvoir et de sa puissance (a. I. sc. 2, a. III. sc. 3), et il se moque de tout avantage qui n'est pas réel. (*) L'armée est à lui, la noblesse lui est acquise, et le clergé même se résigne à déroger à ses règles, quand le roi commande. (a. V. sc. 2.)

Hamlet, au contraire, après trois années d'absence, après des événements qui ont changé la face du royaume, est comme étranger en Danemark, et il a tout le sentiment de son impuissance. Prince royal et héritier présomptif du trône, il demande au capitaine norvégien: » Good Sir, whose powers are these«, et ayant reçu la réponse

*) »The dream of his advantage« (a. I. sc. 2), c'est-à-dire »ses qualités chevaleresques.«

à sa question, il l'en remercie » humblement « (a. IV. sc. 4). Le fossoyeur a connu Hamlet; il ne le connaît plus (a. V. sc. 1), et celui-ci ne s'étonnerait pas qu'un pauvre comédien vint l'affronter en Danemark (com'st thou to beard me in Denmark? (a. II. sc. 2). Il aime à se donner l'épithète de » pauvre « (poor), et Horace, en se disant son » pauvre serviteur « (your poor servant ever, a. I. sc. 2), dit assez clairement que le prince son ami a besoin de serviteurs plus puissants. D'ailleurs, il ne réside plus, comme autrefois, dans la capitale (the city), où il pourrait avoir des connaissances, des intelligences, mais dans la forteresse d'Elsinore, occupée par les soldats du roi et dominée par des bouches à feu (brazen cannon). Et encore réside-t-il dans le palais du roi, où il est épié par ses serviteurs mêmes (I am most dreadfully attended, a. II. sc. 2). C'est donc avec plus de vérité que d'exagération qu'il dit: » Denmark is a prison to me « (ibid.), ainsi que c'est cette prison qui le condamne à l'inaction, après avoir appris la nouvelle du meurtre de son père (V. p. 10. rem.), comme elle le condamnait au silence sur ses chagrins, lorsqu'il ne se doutait pas encore de ce meurtre (But break, my heart, for I must hold my tongue, a. I. sc. 2). Aussi n'ose-t-il parler qu'à demi-mot à ses amis, Rosenkrantz et Guildenstern, et l'on comprendra maintenant pour quelles raisons Hamlet a imposé à ses amis cet absolu silence sur le fantôme, silence, d'ailleurs, que le fantôme lui-même a sanctionné.

Dans cet abandon, quels sont ses amis, ses alliés? Sa mère? Oh! qu'on ne me parle pas de sa mère! Elle est encore infiniment loin du repentir, de la contrition, et ce sera le mérite de Hamlet, son fils, de lui avoir ouvert les yeux et le cœur et de l'avoir ramené à la vertu. En attendant elle aimera son fils, s'il est bien sage, bien docile à ses réprimandes (tax him home; lay him home; be round with him), s'il souffre ses peines avec patience. Sinon, elle s'en plaindra au roi son époux (nay then, I'll set those to you that can speak), et s'il bouge, elle sera toute à son époux contre son fils.

Ainsi donc il ne reste à Hamlet pour allié que son ami Horace. Mais quel allié! C'est cet allié qui s'est efforcé d'empêcher Hamlet de suivre le fantôme de son père, lorsque celui-ci voulait lui parler en particulier à un lieu isolé. C'est lui, comme je l'ai déjà dit, qui n'a rien fait pour dissiper les doutes de Hamlet sur la réalité du fantôme, qui a approuvé ces doutes par son silence, et qu'on peut soupçonner de les avoir fait naître. C'est probablement lui qui, dans son amour de la paix, détermine la reine à écouter Ophélie dans son aliénation, en disant: » She may strew dangerous conjectures in ill-breeding minds « (a. IV. sc. 5). (*) C'est lui aussi qui s'écrie d'un étonnement incrédule: » Why, what a king is this «, lorsque Hamlet, la preuve écrite à la main, lui a fait part de l'embûche que le roi son oncle avait dressée à sa vie (a. V. sc. 2). Et si je comprends bien le sens de la réplique que lui fait Hamlet: » Does it not,

*) La reine, ayant dit très-positivement: » I will not speak with her «, ne dira pas: » 'T were good she were spoken with, for she may etc. «, mais, si elle s'est ravisée, elle dira à peu près: » Then I will speak with her. «

think thee, now me stand upon etc, «, c'est Horace aussi qui a alarmé la conscience de Hamlet au sujet de la mort que celui-ci avait projetée contre son oncle. Enfin, Horace a retardé l'action de Hamlet plutôt que de la presser. Non que je le croie capable de perfidie envers Hamlet; c'est, au contraire, un ami on ne peut plus fidèle. Mais il a entrevu dès l'abord quelque grande catastrophe (some strange eruption a. I. sc. 1), et c'est pour prévenir ces malheurs, pour tout concilier entre ces deux adversaires (two mighty opposites), qu'il se garde autant de pousser Hamlet vers l'action que de se faire impossible à la cour et d'en perdre toute la confiance. Aussi, comme nous l'avons vu, a-t-il quelque crédit auprès de la reine, et le roi, après la scène du tombeau, s'adresse-t-il à lui avec une confiance presque touchante: »I pray you, good Horatio, wait upon him.«

Voilà donc les alliés sur lesquelles Hamlet peut compter dans sa grande entreprise, et je demande, si c'est lui qui s'est isolé ainsi, ou si c'est le poète qui l'a isolé? Si l'intention du poète était de représenter Hamlet comme un caractère faible et sans fermeté, que ne lui a-t-il pas donné des amis résolus et énergiques, pour faire mieux ressortir, par le contraste même, sa faiblesse et son irrésolution? Mais je vais plus loin. Hamlet sort de scène, en s'écriant:

The time is out of joint; — O cursed spite!

That ever I was born to set it right (a. I. sc. 5).

Il est donc résolu de faire son devoir, quelque triste et cruel que ce devoir soit, et nous ne nous attendons à rien de moins qu'à le voir bientôt aux prises avec son adversaire. Vaine attente! Nous ne les rencontrons ensemble qu'au bout de deux mois, le soir où Hamlet amuse la cour en faisant jouer la comédie devant elle. Or, est-ce Hamlet qui a évité la rencontre du roi? ou est-ce le roi qui a évité la rencontre de Hamlet? Est-ce Hamlet qui ne donne pas au poète de grandes actions à représenter? ou est-ce le poète qui ne trouve pas d'occasion, de situation, pour faire agir Hamlet, afin de pouvoir lui reprocher, de toute justice, sa prétendue inaction et irrésolution? Ce silence, ce vide dans le drame, les critiques n'ont pas manqué de l'imputer à Hamlet, comme si c'était au personnage d'occuper le poète, et non pas au poète d'occuper le personnage. Mais ce silence me paraît au contraire très-éloquent pour qui veut l'entendre, et le poète, selon moi, a rempli ce vide, non pas comme il a pu, mais comme il a dû. Il a préparé de loin certains événements, pour faire entendre qu'il ne les regardait point comme secondaires et accessoires, comme événements qui ne tenaient qu'à je ne sais quel défaut de son héros, mais qu'il les regardait comme essentiels et coordonnés au reste des événements. Car il a bien reconnu que la situation, les circonstances, ne permettaient pas à son héros d'agir directement et sans détours. S'il faut une preuve de plus, nous rappelons les paroles du père de Hamlet:

But, howsoever thou pursuest this act,

Taint not thy mind, nor let thy soul contrive

Against thy mother aught.

D'où vient cette incertitude complète sur les moyens que le fils pourra mettre en jeu, pour exécuter la vengeance qu'on lui a commandée si impérieusement? Et ce

verbe » contrive « ne dit-il pas assez intelligiblement que les moyens ne sont pas tous prêts, et qu'il s'agit pour Hamlet d'en inventer et d'en combiner?

Peut-être dira-t-on: » something too much of this. « Mais soit! si j'ai réussi à prouver que c'est la situation où Hamlet est placé, qui condamne ce prince à l'inaction, et qu'on a tort d'accuser des lenteurs qui sont involontaires et qui, après tout, sont plus apparentes qu'elles ne sont réelles.

Car est-il bien vrai que Hamlet ait laissé s'écouler deux mois, sans rien faire? Il me semble que ce qu'il a fait, n'est pas trop peu, dans sa situation, et qu'exiger davantage, c'est trop exiger. — Il a fait à son devoir le sacrifice de son amour, et quelque sujet qu'on puisse avoir de s'offenser de la forme, de la façon dont il le fait, on lui rendra cette justice d'avouer que c'est un sacrifice grand et immense dans sa situation. Ne pouvant se faire d'Ophélie une alliée, il ne lui reste que de s'en séparer. Elle ne serait qu'un obstacle de plus dans l'accomplissement de son projet, et qui sait s'il n'entrevoit déjà des rencontres violentes qui pourront exposer Polone, père d'Ophélie et ministre du roi? — Il a lutté contre l'hypocrisie incessante et invincible de son oncle, laquelle, je le répète, est, par sa nature comme dans ses effets, une puissance réelle et égale à celle qui consiste dans l'apparition du fantôme. — Il a beaucoup parlé de ses amis de jeunesse, Rosenkrantz et Guildenstern (*), désirant, sans doute, les voir et leur parler. Si son » oncle-père « et sa » tante-mère « croient que ce n'est que pour s'amuser, et s'ils font venir ces chers amis, tant pis pour eux. Pour lui, il s'en fera des confidentes, des alliés, s'ils le devinent, s'ils entendent ses confidences, qui, pour être faites à demi-mot, n'en seront pas moins intelligibles pour des amis qu'il chérit tant. (**). Voilà pourquoi il est transporté de joie de les voir enfin arrivés; qu'il tient tant à savoir s'il sont venus à la cour de leur propre mouvement ou invités par le roi et la reine (**); qu'il leur peint sa situation en couleurs qu'on aurait tort de trouver forcées; qu'il revient à son sujet tant de fois, et qu'il hasarde avec ces amis, à la fin de leur entretien, la confidence à la fois significative et périlleuse: » But my uncle-father, and aunt-mother, are deceived. I am but mad north-north-west: when the wind is southerly, I know a hawk from a handsaw. « Mais ils ne l'entendent ni ne le devinent. Les époux royaux ont daigné demander, presque en suppliants, leur service (I entreat you both; if it will please you), au lieu de le commander, et promis » such thanks as fits a king's remembrance. « Le moyen de résister à tant de bontés? à en contrebalancer le poids par des réflexions faibles et passagères, qui semblent vouloir les entraîner vers leur devoir imprescriptible? Ils sont acquis au roi et à la reine, et perdus pour Hamlet. — Cependant ils le serviront malgré eux. Ils n'ont pas plus tôt fait mention de certains acteurs

*) Good gentlemen, he has much talk'd of you — dit la reine (a. II. sc. 2).

***) And, sure I am, to men there are not living, tho whom he more adheres (ib.).

****) Let me conjure you, by the rights of our fellowship, by the consonancy of our youth, by the obligation of our ever-preserved love, and by what more dear a better proposer (son père) could charge you withal, be even and direct with me, wether you were sent for, or no (ib.)?

qui vont venir à la cour, qu'il lui vient une idée subite sur le parti qu'il pourra tirer de leur art, pour donner une secousse à l'inébranlable assurance de son oncle et attraper sa conscience (catch the conscience of the king). Plein de cette idée, il lui tarde de se trouver enfin seul avec lui-même (Ay, so; good bye to you. Now I am alone), et il expose son idée dans le monologue qui finit le deuxième acte. L'art dramatique, à ses yeux, comme à ceux du poète, est une puissance réelle, et cette puissance fait dans cette soirée des merveilles presque inouïes depuis l'antiquité. Le roi Claudio est confondu, et Hamlet n'est point en doute de ce qui lui reste à faire (if he but blench, I know my course). Il tuera son oncle dès la première occasion convenable qui se présentera. Il a mesuré tout le danger d'une telle entreprise. S'il aborde ainsi son oncle, lui seul contre tous, n'a-t-il pas sujet de craindre d'être tué, au lieu de tuer. Mais sa résolution est prise, et cette résolution, il la déclare très-intelligiblement dans les premiers vers du célèbre monologue: To be, or not to be etc. (*) — Il va se rendre à l'invitation de sa mère, qui veut lui parler en particulier dans son cabinet, pour lui reprocher sa conduite pendant cette mémorable soirée. Il ne doute pas que l'heure de la vengeance ne soit venue, et il faut le voir et l'entendre, comme il lutte avec lui-même, pour ne pas céder à la nécessité qui pourra l'entraîner à faire aussi à sa mère ce qu'il ne songe à faire qu'à son oncle, qu'il est sûr de trouver auprès de sa mère. (**). Cependant il le trouve plus tôt qu'il ne l'a espéré. Il le trouve, pour la première fois, seul, sans suite et sans la compagnie de sa mère. Mais il le trouve dans une action dévote, faisant sa prière. Ce n'est pas l'occasion qu'il lui faut, ce n'est pas l'occasion convenable; tuer son oncle dans sa dévotion, qui peut être sincère et qui a l'air de l'être, ce serait souiller son âme (taint not thy mind), ce serait contrevenir à l'ordre de son père, qui veut une vengeance honorable. L'épée était déjà tirée; il le remet dans le fourreau. (***) Il arrive chez sa mère. Celle-ci, craignant que son fils n'ait l'intention de la tuer — so full of artless jealousy is guilt — crie au secours, et à ce cri il se fait un bruit derrière le tapis. C'est son oncle, Hamlet ne saurait en douter; c'est un rat qu'il faut

*) To be, or not to be; that is the question: Whether 't is nobler in the mind, to suffer The slings and arrows of outrageous fortune; Or to take arms against a sea of troubles, And by opposing end them? Il suffit de lire ces vers, pour être autorisé à dire, soit avec Tieck ou sans Tieck, que la pensée du suicide y est tout-à-fait étrangère.

**) O, heart! lose not thy nature; let not ever The soul of Nero enter this firm bosom: Let me be cruel, not unnatural.

***) Je proteste solennellement contre l'outrage que les critiques font ici à Hamlet, en l'accusant de se payer lui-même d'un «mensonge», d'un respect feint pour la dévotion de son oncle, afin d'éviter l'action une fois de plus. On peut critiquer ses raisons, ses motifs, c'est-à-dire qu'on peut exiger qu'il oublie et le commandement de son père et les tourments que celui-ci souffre dans le purgatoire, et qu'il soit tout comme Laërte, qui serait homme à couper la gorge à Hamlet dans l'église (a. IV. sc. 7). Mais en lisant ses paroles: «Now might I do it, pať now he is praying; And now Pll do't: — and so he goes to heaven, And so I am reveng'd?» on ne pourra s'empêcher d'avouer que la réflexion qui le désarme, est trop subite pour être feinte et simulée.

tuer. Mais ce rat, ce n'est pas son oncle, ce n'est que le ministre de son oncle. Polone n'est plus.

Je n'ai garde de justifier ici cette action de Hamlet. Cependant je me crois obligé, avant de me séparer de ce prince pour cette fois, de faire remarquer trois choses assez importantes, ce me semble, pour la faire voir dans un jour un peu différent de celui dans lequel l'ont vue les critiques. — Hamlet déclare hautement: »I will answer well the death I gave him.« Osera-t-on le démentir sans cérémonie, sans examiner le plus scrupuleusement sa manière d'envisager l'affaire? (*) Ses pensées seront-elles décidément opposées à celles du poète? Quelle raison enfin le poète peut-il avoir de donner à son héros cette coupable présomption dans le repentir de ce qu'il a fait (for this same lord, I do repent)? — Hamlet fait à Ophélie la question »where's your father?« et ayant reçue d'elle la réponse presque trop naïve »at home«, il répond: »Let the doors be shut upon him, that he may play the fool no where but in's own house.« Il dit, de plus, dans la suite du même dialogue, dont Polone est témoin, »those that are married already, all but one, shall live.« N'est-ce pas avertir le ministre du danger qui le menace, s'il ne se tient à l'écart du théâtre des événements qui se préparent? — Enfin, c'est Polone qui a arrangé cette entrevue entre Hamlet et sa mère, et qui en sera témoin derrière le tapis dans le cabinet de la reine. Or, lorsqu'il quitte le roi, pour aller se rendre à son poste, le poète lui fait dire: »I'll call upon you, ere you go to bed, and tell you what I know.« Et le roi lui répond: »Thanks, dear my lord.« Mais le roi a beau attendre, et nous autres aussi attendrons vainement; Polone ne reviendra pas. On dirait que le poète a jugé digne de mort le seul aveuglement de cet homme, sans compter ses autres démerites.

(*) Heaven has pleas'd it so, to punish me with this, and this with me, that I must be their scourge and minister.